

Orsay

notre ville



P.6

ACTU

Minibus : un service d'accompagnement des personnes âgées

P.9

AGORA

«Les jardins partagés»

Une initiative des conseils de quartier

Orsay

À L'HEURE PORTUGAISE



www.mairie-orsay.fr

sOrtir !

2^e édition d'Art'pros
expos professionnelles
de la Bouvêche



ORSAY ACTU

P. 4 / Toute l'actualité de février

- Un service d'accompagnement des personnes âgées
- Bus : une amélioration du réseau de la CAPS, à suivre...

> **"ATTITUDE"**

SIOM : fini la déchèterie, place à la ressourcerie

AGORA

P. 8 / • Les invités du mois :
5 Orcéens médaillés de la ville

P. 9 / • **Démocratie locale** : «Les jardins partagés», une initiative des conseils de quartier

P. 10 / • **Associations** : Sud-Equitable, des paniers équitables livrés à domicile



LE DOSSIER

P. 11 / CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : zoom sur le rapport définitif

DIAPORAMA

P. 14 / Notre ville en images

La classe-mobile
au Guichet fait
l'unanimité.



INFOS MUNICIPALES

P. 16 / Opinions

P. 17 / Carnet

À NOTER

P. 18 / Vos informations pratiques



TRAVAUX

P. 19 / Agir au quotidien

Déneigement : les agents municipaux en action devant l'école maternelle du Guichet



Imprimé sur papier 100% recyclé

Pour une année de solidarité, d'ouverture et de dynamisme



« La vraie générosité envers l'avenir, c'est de tout donner au présent ».

C'est par ces mots empruntés à Albert Camus que je souhaite, une nouvelle fois, vous adresser mes vœux les meilleurs pour 2010. Une année qui commence bien tristement et qui donne aux mots de l'auteur une résonance très particulière.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, je ne peux, en effet, m'empêcher d'avoir une pensée émue pour les victimes qui ont péri dans le tragique tremblement de terre survenu en Haïti. Fidèle à une tradition orcéenne de solidarité, l'équipe municipale prendra une initiative afin d'accompagner le peuple haïtien dans leurs épreuves.

David Ros

maire d'Orsay
et vice-président
du Conseil général
de l'Essonne,
lors de la cérémonie
des vœux à la
population
le 8 janvier dernier.

Et la vie continue ...


À la faveur de la cérémonie des vœux où j'ai eu plaisir à croiser nombre d'entre vous, j'ai, comme je m'y étais engagé, rendu compte des conclusions du rapport définitif de la Chambre régionale des comptes (CRC) couvrant la période 2000/2007. Le magazine y consacre son dossier. Il ne s'agit pas, ici, de faire le procès de la gestion de l'ancienne majorité mais de tirer tous les enseignements pour redresser les finances communales. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu les recommandations de la CRC pour réagir.

Nous avons, d'abord, réintégré dans notre budget les charges du Syndicat intercommunal des équipements de la vallée de l'Yvette et de la Bièvre que nous avons depuis dissous. Nous avons, ensuite, mis un terme à la dispendieuse externalisation des services juridiques non conforme aux règles de la commande publique. Pour mémoire, les frais d'avocat supportés par la commune entre 2000 et 2007 s'élevaient à 1,2 million d'euros. Ils ont représenté 15 000 euros en 2009 ! ...

Nous avons, enfin, pris des mesures pour désendetter la commune dont le montant cumulé était, fin 2007, de 42 millions ; soit un endettement par habitant trois fois supérieur à celui de villes équivalentes (représentant 2500 euros par habitant). Dès 2009, nous avons réduit notre dette sans augmenter les impôts et commencé à investir dans de nouveaux projets. Nous poursuivrons dans cette même direction cette année.

Nous y parvenons par une gestion rigoureuse et la recherche de concours extérieurs. Nous avons, ainsi, signé avec le Conseil général un contrat départemental avec, à la clé, une subvention de 780 000 euros. Nous avons engagé des négociations similaires avec la Région. Là aussi, nous avons bon espoir d'obtenir des financements importants.

Ces résultats sont la reconnaissance de la qualité de nos projets et de l'ambition que nous nourrissons pour Orsay. Une ville durable, solidaire et innovante.

Bien fidèlement,




Des gardiens dans les écoles et les équipements publics un service public amélioré

Depuis la rentrée de septembre, une équipe de gardiens, en relation étroite avec des agents des services techniques et du service des sports, est mobilisée pour assurer le bon fonctionnement des équipements publics de Mondétour (écoles, gymnase, crèche et centre de loisirs). Quant aux usagers de la Bouvêche, de l'espace Jacques Tati et de la Maison des associations, ils profitent de la présence d'un gardien en résidence à temps plein.

Tous reconnaissent les avantages d'une présence humaine, et la surveillance des lieux – le soir et le week-end - est une priorité que tous les habitants apprécient.

«Je passe tous les soirs dans les classes pour m'assurer que les lumières sont bien éteintes, fermer les portes et vérifier que tout est en ordre» témoigne Sérafin Aparicio, gardien au groupe scolaire de Mondétour. Dominique Rebuta, gardien à l'espace Tati et à la Bouvêche, ajoute «qu'une présence permanente permet de maintenir la qualité des parcs et jardins et de ramasser des objets abandonnés par certains».



Xavier Lecerf, coordinateur du pôle gardiens, Dominique Rebuta et Sérafin Aparicio.

La maintenance des locaux est désormais assurée en régie. Les gardiens et les services assurent les interventions (changement des ampoules, robinetterie, serrurerie, déneigement) et l'entretien paysager (tonte, taille, fleurissement et propreté). La Ville fait donc moins appel à des prestataires extérieurs et fait des économies substantielles.

À terme, d'autres équipements collectifs comme les groupes scolaires du Guichet et du Centre accueilleront un gardien.

HORIBA s'installe sur notre territoire

Spécialiste de l'instrumentation scientifique, leader mondial de son secteur, l'entreprise intervient dans les domaines de la santé, l'environnement et l'énergie. Il est important de préciser qu'Horiba s'installe au sud du Plateau et non sur les 2 300 ha d'espaces agricoles que nous souhaitons voir conserver.

Cette implantation est intimement liée à la proximité des laboratoires de recherche français parmi les plus réputés en Europe - Polytechnique, Digtéo, Soleil et le CEA – avec lesquels HORIBA entend développer des collaborations.

Nous serons particulièrement attentifs aux qualités architecturale et environnementale de cette implantation. La plantation notamment de 250 arbres dans le parc qui le ceint est une priorité.

du côté de nos commerçants

NOUVEAUX COMMERÇANTS

PLAZA PIZZA - pizzas, sandwichs sur place ou à emporter

M.Chouikha : 18 rue de Paris - 01 69 82 18 18

Ouvert tous les jours de 11 h à 15 h et de 18 h à 22 h 30

Fermé le dimanche matin

LA POULARDINE - restaurant traditionnel

M.Bigot : Rue Nicolas Appert (dans la structure Urbanfootball) - 06 73 30 64 06

Ouvert du lundi au vendredi de 12 h à 14 h 30

Fermé le samedi et le dimanche

PROFESSION LIBÉRALE

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Docteur Zoé Aubert : 7 bis rue Lauriat

01 69 28 40 14, uniquement sur rendez-vous

Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30

samedi : 9 h – 17 h 30 - Fermé le dimanche

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Désormais, le maire et les adjoints assureront des permanences en mairie. Les numéros de téléphone et les adresses électroniques sont précisés ci-dessous pour prendre un rendez-vous, adresser un message, faire une proposition. N'hésitez pas à prendre contact.



David ROS
Maire d'Orsay

david.ros@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 03



Marie-Pierre DIGARD

*Maire adjointe
Développement durable et démocratie participative*

marie-pierre.digard@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 47
Permanence les vendredis de 15 h à 17 h



Jean-François DORMONT

*Maire adjoint
Affaires générales, finances et personnel municipal*

jean-francois.dormont@mairie-orsay.fr
01 60 92 82 04
Permanence les lundis de 9 h à 11 h



Catherine GIMAT

*Maire adjointe
Environnement, transports et circulations*

catherine.gimat@mairie-orsay.fr
01 60 92 81 03
Permanence les vendredis de 9 h à 11 h



Joël EYMARD

*Maire adjoint
Urbanisme et travaux*

joel.eymard@mairie-orsay.fr
01 60 92 81 11
Permanence les samedis de 10 h 30 à 12 h



Elisabeth DELAMOYE

*Maire adjointe
Petite enfance, scolaire et périscolaire*

elisabeth.delamoye@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 87 (scolaire)
01 60 92 80 63 (petite enfance)
Permanence les mercredis de 10 h à 12 h



David SAUSSOL

*Maire adjoint
Développement économique, commerce et emploi*

david.saussol@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 06
Permanence les jeudis de 17 h 30 à 19 h 30



Ariane WACHTHAUSEN

*Maire adjointe
Affaires sociales, solidarités et santé*

ariane.wachthausen@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 61
Permanence les vendredis de 10 h à 12 h



François ROUSSEAU

*Maire adjoint
Sports*

francois.rousseau@mairie-orsay.fr
01 60 92 81 31
Permanence les mercredis de 14 h à 16 h



Michèle VIAIA

*Maire adjointe
Culture*

michele.viala@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 26
Permanence les jeudis de 16 h à 18 h



Claude THOMAS-COLLOMBIER

*Conseillère déléguée
Fêtes, animations et vie associative*

claudethomas-collombier@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 31
Permanence les mardis de 16 h 30 à 18 h



Mireille RAMOS

*Conseillère déléguée
Jeunesse et Personnes âgées*

mireille.amos@mairie-orsay.fr
01 64 46 00 44
Uniquement sur rendez-vous

Un nouveau minibus pour les personnes âgées



Afin de faciliter le déplacement de proximité des personnes âgées pour participer aux activités culturelles, sociales ou de loisirs qui ont lieu sur la commune, la municipalité vient de remplacer son minibus.

Ce véhicule, financé à 100 % par la publicité est mis à disposition de la commune, pour une durée de trois ans, par la société Visiocom, qui en a assuré la commercialisation. La municipalité prend en charge le carburant, l'assurance, l'entretien, le chauffeur (un employé municipal).

D'une capacité de 9 places, il assure prioritairement et gratuitement le transport en semaine des locataires des deux résidences pour personnes âgées de la commune (la Futaie et Saint-Laurent) afin de faciliter

leurs déplacements (courses au supermarché, mairie, cimetière, médecin...). Le minibus assure également le déplacement des enfants du centre de loisirs et du service jeunesse pour les sorties et les différents séjours. Il peut par ailleurs, être utilisé par les services municipaux, selon la demande.

Voilà un projet porté conjointement par les acteurs économiques du secteur et la commune, qui tout en étant un véhicule publicitaire rend un service utile à la collectivité !

David SAUSSOL,
adjoint au maire chargé du développement économique, du commerce et de l'emploi

Jeudi 14 janvier, une inauguration a été organisée devant la mairie afin de remercier Visiocom et les 9 annonceurs participant à l'opération : Franprix, Copie Service 91, Adhapp Services, l'auto-école Jean Moulin, la concession Renault, Dessange Coiffure, Biocoop, OPA Partners, Troc.com Ste Afalu.

David Ros a vivement remercié tous les acteurs de cette collaboration qui permet une promotion des entreprises et des commerçants locaux tout en offrant un service concret aux Orcéens.



vite dit
bien dit

Après le contrat départemental, le contrat régional !

Après avoir obtenu, en décembre dernier, le soutien du Conseil général de l'Essonne pour la mise en place de 3 projets (à travers des subventions à hauteur de 780 000 €), la ville a engagé une démarche similaire avec le Conseil régional.

Le dossier de demande de subvention a été adopté par le conseil municipal du 27 janvier et officiellement déposé auprès de la Région. Il présente 3 projets :

- Maison Tati
- Complexe polyvalent Guichet
- Piste d'athlétisme

L'objectif est de parvenir à la signature d'un contrat régional pour mener à bien ces opérations au fur et à mesure des prochaines années.

Reprise de la collecte des végétaux en mars

En hiver, la coupe de végétaux est plus rare. C'est pourquoi, le Syndicat intercommunal des ordures ménagères (SIOM) diminue la fréquence des collectes durant les mois de janvier, février et décembre. Par la même, avec moins de rotations de camions, elle limite l'impact environnemental et diminue les coûts supportés par le syndicat. Une décision qui s'avère donc doublement utile. Pour connaître les jours de collecte, reportez-vous au bas de la page 18 du magazine.

Les «Faires à tout»

«La foire à tout» de Mondétour aura lieu **dimanche 18 avril** ; celle du centre-ville **dimanche 13 juin**.

Les bulletins d'inscription seront disponibles aux accueils des mairies principale et annexe à compter du 15 février prochain. Deux temps forts - pour ceux qui aiment chiner et faire de bonnes affaires - à ne pas manquer.

fetes@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 22

Inscription rentrée scolaire

Votre enfant est né en 2007, vous pouvez dès maintenant l'inscrire à l'école pour la rentrée prochaine en mairie. Attention ! Les affectations scolaires des enfants inscrits après le 28 février, seront faites en fonction des places disponibles dans les différents établissements de la commune, et non plus par rapport à l'école du secteur.

infoplus@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 00

Transport : une amélioration du réseau de bus

La CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay) veut faire de son territoire, un modèle de développement social, écologique et économique. Les déplacements sont au cœur de ce modèle.

Dans cette perspective, la CAPS a élaboré un plan transport. Ce plan comprend un redéploiement des offres de transport sur les axes nord/sud et est/ouest du territoire, une agence de mobilité et un développement des offres de transport alternatif pour un budget global de fonctionnement de plus de 4 millions d'euros. Ce plan a été soumis au STIF (Syndicat des Transport d'Île-de-France) qui l'a validé et a débloqué **1 million d'euros**.



Effective depuis le 4 janvier 2010, l'offre de bus sur les lignes 269.02, 06-07 a été améliorée et celle du 06-07 modifiée pour une offre globale plus cohérente :

- depuis les gares du Guichet (269-02) et d'Orsay ville (06-07 V et P), la fréquence en heure de pointe sera de 10 à 12 minutes en direction du Plateau de Saclay,
- amplitude horaire élargie et itinéraires simplifiés,
- prolongement de la ligne 269-02 avec deux nouvelles dessertes (Jouy-en-Josas et le centre commercial Ulis 2).

La mise en service de 4 bus articulés et hybrides offrira plus de confort à l'usager et participera au respect de l'environnement. «Si nous nous réjouissons de cet engagement du STIF sur notre territoire, celui-ci doit être étendu à l'ensemble du plan transport pour être significatif et constituer un levier de notre développement durable. C'est un de nos objectifs pour 2010», ajoute Catherine Gimat, adjointe au maire, chargée de l'environnement, des transports et des circulations.

■ www.mairie-orsay.fr rubrique environnement et développement durable

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

SIOM : Fini la déchèterie, place à la ressourcerie

Les déchets déposés par les particuliers en déchèterie sont parfois en très bon état et les éliminer plutôt que les réutiliser constitue un énorme gâchis. C'est pourquoi, le SIOM a souhaité adapter sa déchèterie de Villejust et proposer une vraie alternative à l'élimination et à la valorisation classique des déchets.

Depuis janvier 2010, en partenariat avec Emmaüs, la déchèterie s'est transformée en «ressourcerie» et le personnel a été formé par les équipes d'Emmaüs à cette nouvelle gestion des déchets.

Il s'agit de procéder à une sélection des déchets potentiellement réemployables -

meubles, bibelots, vaisselle, vélos, réfrigérateurs, etc., pour les réutiliser, après des étapes de nettoyage et de réparations éventuelles. Les biens revalorisés sont ensuite proposés à la vente à faible prix par Emmaüs à Longjumeau (Emmaüs - Communauté de Longjumeau tél. 01 60 49 13 60 ou communaute.emmaus91@orange.fr).

La création d'une déchèterie à orientation «ressourcerie» est un projet au cœur du développement durable en cohérence avec la politique du syndicat. Il présente de nombreux avantages :

- environnemental : détournement de l'enfouissement, réemploi, réduction de

la quantité de déchets à traiter, prolongement de la durée de vie des produits et économie de ressources

- social : création et / ou maintien d'emplois d'insertion
- économique : diminution des coûts de traitement, vente d'objets par Emmaüs

D'après le réseau des ressourceries, la fraction réemployable détournée peut représenter jusqu'à 2kg/visite, un gisement que le SIOM se devait de ne pas négliger !

■ SIOM - 01 64 53 30 00
contact@siom.fr
www.siom.fr

Les invités du mois Les médaillés de la ville 2009

Présentation des cinq Orcéens médaillés le 8 janvier 2010 par David Ros, lors de la cérémonie publique des vœux à la population. Cinq personnalités qui ont contribué au dynamisme collectif de notre ville, chacun à leur manière : sport, commerce de proximité, échanges, développement économique, implication citoyenne...la ville les en remercie.



Christian Dion

Il est arrivé au CAO Tennis de table en 1984 et a rapidement pris la présidence de la section.

Il est actuellement président du CAO, discret mais efficace.

Françoise Bioulac

Françoise, orcéenne depuis 1970, prend avec son mari la gérance du bar «le Carrefour», place de la République. Un café animé où les nombreux clients deviendront au fil du temps des amis. En 1998, malgré le décès de son mari,

Françoise poursuivra l'activité jusqu'en 2008. Depuis, elle a repris du service à «l'Aquarelle café», au sein de l'équipe de Patrick Joubé où elle a plaisir à retrouver ses anciens clients. *«Quelle expérience humaine formidable que ces 40 années passées dans une ville que j'adore. Le commerce de*



proximité est un lieu propice aux échanges et je tiens à remercier tous mes clients pour tout ce qu'ils m'ont apporté.» Très attentive et toujours à l'écoute, cetteoureuse de la vie aura été une figure incontournable du commerce de centre-ville.

Marie-José Hauss

Après une carrière d'agent commercial dans une compagnie aérienne, Marie-Jo décide de voler de ses propres ailes et prend en 1991 la gérance de «La Marelle» rue de Paris, une boutique de prêt-à-porter pour les enfants. Peu de temps après



son installation, elle décide de contribuer au dynamisme du commerce local et de la ville et devient donc présidente de l'association des commerçants d'Orsay, l'UACO. Une fonction qu'elle remplira avec beaucoup d'énergie pendant 10 ans.

De ces 18 années passées dans son commerce, Marie-Jo en gardera le souvenir d'une aventure très enrichissante sur le plan humain. *«J'ai réalisé qu'être commercial et commerçant, ça n'était pas du tout le même métier. Il y a dans nos petites boutiques, une relation humaine unique, une écoute réciproque, une proximité à la clientèle qui se fait de plus en plus rare.»*

Bernard Jeannest

Il y a 20 ans, Bernard Jeannest s'impliquait déjà dans le tissu associatif de la ville. Plus tard, il décide d'épauler son ami de longue date Michel Labbe, pour gérer les activités sportives du CAO au sein du Comité de Jumelage d'Orsay. Le Comité de Jumelage est devenu pour Bernard une véritable passion. En effet, à l'époque il avait des amis



allemands qui habitaient Moers, petit village à côté de Kempen. Du jumelage Bernard Jeannest est passé très vite au CAO et plus particulièrement au club de rugby où là encore ses talents de gestionnaire l'ont conduit vers le poste de trésorier. Puis quand il a fallu relayer Pierre Lucas, ancien Président du Comité de Jumelage, et trouver un nouveau Président, là encore Bernard s'est tout de suite proposé.

Jacques Jonckeere

Depuis tout petit, Jacques rêvait de s'installer dans la Vallée de Chevreuse. C'est à Orsay qu'il réalise son rêve. Il ouvre son premier salon de coiffure le 1^{er} avril 1971 rue Archangé. En 1979, il s'agrandit en prenant un local au 31 rue de Paris où il exercera son activité durant 30 ans. Aidé dans cette tâche par une fidèle équipe de 10 personnes, il y tisse des liens très forts et très fidèles avec sa clientèle. *«Être aux petits soins de chaque client, à son écoute»,* tel est le moteur de Jacques. Les relations humaines sont *«sa nourriture principale»* avoue-t-il.

Après 40 années d'une vie professionnelle bien remplie, Jacques a décidé de lâcher les ciseaux à l'automne dernier pour prendre sa retraite à Orsay, sa ville de cœur qu'il aime depuis toujours tant elle est *«attrayante et riche en mouvements»*.



Les jardins partagés à Orsay

Une initiative des conseils de quartier



■ Si vous souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas à prendre contact avec Françoise Jessel au 01 69 28 48 99. francoise.jessel@gmail.com
Une 1^{ère} réunion sera organisée pour avancer et peaufiner cette belle idée.

Démarche participative, création de lien social, respect de l'environnement, les jardins partagés permettent de créer une dynamique de quartier autour d'un loisir partagé.

Nombreux sont les balcons qui sont aujourd'hui investis et d'où dégringolent fleurs et même parfois légumes... Mais d'autres citoyens vont plus loin... Françoise Jessel, orcéenne de 66 ans, a découvert au sein d'une association de randonnée, le principe de ces jardins partagés.

«Aujourd'hui retraitée, je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de vie collective, d'espaces de rencontre en centre-ville pour partager et échanger.» Séduite par ce concept, elle a proposé l'idée au conseil de quartier du Centre : «au début les gens étaient sceptiques, puis finalement quelques-uns sont venus me voir et sont prêts à participer à l'aventure».

Cette idée émanant des conseils de quartier doit désormais prendre forme. La mairie apportera son soutien logistique et accompagnera la mise en place de ce projet. Mais c'est à vous de lui donner vie, c'est vous qui devez le définir précisément et l'organiser.

Certains sont prêts à réserver un coin de leur jardin, d'autres sont prêts à le cultiver un terrain fourni par la municipalité et à participer à l'organisation de la répartition des récoltes.

Plan de circulation :

le débat continue

Des premiers questionnaires ont été envoyés aux habitants de Mondétour afin de recueillir leurs avis sur la proposition de la commission «déplacement – stationnement» du conseil de quartier. Celle-ci repose sur un principe de mise en sens unique des rues du quartier. Ce projet résulte d'un constat : les rues sont étroites et les voitures stationnent sur les trottoirs, ce qui engendre des manœuvres dangereuses lorsque plusieurs véhicules se croisent.

Suite à la réalisation de ce questionnaire, plus de 70 réponses ont été retournées.

La municipalité souhaite, comme les membres du conseil de quartier, que la concertation mise en place s'approfondisse sur ce sujet complexe.

Dans cette perspective, le conseil de quartier organisera une large réunion publique

afin de vous présenter les premiers grands axes du plan de stationnement qui accompagnera le plan de circulation. C'est sur cette approche d'ensemble que le débat doit continuer.

■ conseilsdequartiers@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 21

nos rendez-vous

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- GUICHET : mercredi 3 février, préau de l'école élémentaire : 20 h 30
- CENTRE : jeudi 11 février, auditorium : 20 h 30



SUD ÉQUITABLE

Des paniers équitables à domicile



«Sud Équitable» est une jeune association orcéenne créée en 2009. Elle propose, tous les mois, des produits issus du commerce

équitable qui sont livrés à domicile ou au bureau.

«Dans la grande distribution, une partie du prix est consacrée à la publicité et à la constitution des stocks. Le principe de la livraison à domicile d'un panier est le meilleur moyen de maximiser le

revenu du producteur car il limite les frais logistiques et ne nécessite pas de payer un espace de vente», explique Hervé Tête, initiateur du projet.

Pour 35 €, vous disposez de 10 «articles» : thé, café, riz, mais aussi de la confiture d'ananas, de l'ananas en morceaux, des spéculoos... Tous les produits viennent de petits producteurs ou de coopératives de pays en voie de développement qui sont payés à une valeur négociée et «solidaire».

Une fois inscrit, vous recevez par courrier électronique la composition du panier

type du mois. Cependant, vous conservez le choix de recevoir ou non le panier et de le personnaliser en fonction de vos goûts.

«La journée des associations nous a permis de nous faire connaître et, maintenant, grâce au bouche à oreille, nous avons des demandes au-delà de la commune. Le club est ouvert à tous, alors n'hésitez pas à vous inscrire», conclut Hervé Tête.

■ contact@sud-equitable.fr
www.sud-equitable.fr
 06 33 49 76 69

L'Avenir Cycliste d'Orsay fête ses 35 ans et un «cru» 2009 d'exception

À l'occasion de son assemblée générale, L'Avenir cycliste d'Orsay (ACO) a dressé un bilan exceptionnel de l'année écoulée. Fort d'une centaine de licenciés, l'ACO a réalisé, en 2009, une très belle saison sanctionnée de douze victoires individuelles sur route et onze en Vélo tous terrains (VTT). Emmenés par le jeune Corentin Bardonnnet, qui totalise à lui seul cinq victoires, les Orcéens sont montés plus de quarante fois sur les podiums. Un record !

C'est en VTT que le club a atteint des sommets avec trois qualifiés au championnat de France de descente. Jérémy Voet et Jordan Maupas sont respectivement arrivés 13^e et 16^e. Mais la palme revient à Olivier Raguideau qui a gagné sa sélection

pour les championnats du monde qui se dérouleront en Autriche.

Soulignons aussi les résultats tout aussi convaincants en catégorie sénior de Florian Schwennsen (3 victoires), Loïc Ménager (2 victoires) Jean-Pierre Christophe (2 victoires) ainsi que Roland Tertre, Yannick Deligeon, Sébastien Duvivier, Clément Garcia et François Maignen qui comptent chacun un succès.

En junior, Yann et Hoel Sez nec ont connu une belle saison. Quant aux cadets Sylvain, Françoise Dalmas, Hadrien Leclerc et le minime Corentin Bardonnnet, ils sont «dans la roue» de leurs illustres aînés.

De quoi envisager l'avenir avec sérénité !

■ www.acorsay.com

vite dit bien dit

• Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances !

L'équipe vacances du Secours Populaire Français de l'Essonne recherche des familles bénévoles qui seraient prêtes à emmener avec eux un enfant de 6 à 12 ans en vacances l'été prochain. N'hésitez pas à prendre un premier contact avec l'association.

■ Secours Populaire Français - Fédération de l'Essonne : 503 place des Champs Elysées Courcouronnes - 91026 Evry cedex - 01 60 87 90 00 - isabelle.brunier@spf91.org

• L'Association des Paralysés de France de l'Essonne

recherche des bénévoles pour mettre en place de nouveaux ateliers (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages...), participer à des actions de sensibilisation, à l'organisation et à l'accompagnement des adhérents lors des sorties et des voyages.

■ Si vous avez une passion à partager, un talent particulier ou simplement envie de donner de votre temps contactez l'association : Audrey Dangereux - 01 60 78 06 63 audrey.dangereux@apf91.org

CHAMBRE DE LA COUR DES COMPTES : RAPPORT DÉFINITIF



Jean-François Dormont
en conseil municipal.

“ Le rapport de la Chambre régionale des comptes sur les finances de la ville pour la période 2000-2007 confirme en tous points le diagnostic que nous avons réalisé avant nos prises de fonction : dépenses excessives, hausse vertigineuse de la fiscalité, endettement qui a plus que triplé en 12 ans, procédures illégales...

Depuis notre arrivée, sans les connaître, nous avons de fait appliqué les recommandations contenues dans ce rapport. Retour à la légalité dès 2008 avec la réintégration de la totalité des opérations SIEVYB dans le budget communal. Baisse de l'endettement : il est de 35,7 M€ fin 2009, contre un montant de 42 M€ indiqué dans le rapport pour la fin 2007. Réduction immédiate de certaines dépenses de fonctionnement : fleurissement, illuminations de Noël, frais d'avocat, maîtrise des dépenses de personnel. En conséquence, pas de hausse des taux d'imposition communaux en 2009 et en 2010.

Les importantes dépenses d'investissement font désormais l'objet d'une programmation pluri-annuelle et de subventions définies dans le cadre du Contrat quinquennal signé en novembre 2009 avec le Conseil général de l'Essonne (subvention : 39%) et dans le cadre du projet de Contrat régional (subvention : 50%) qui vient d'être adopté par le Conseil municipal pour être soumis à la Région Ile-de-France. ”



Jean-François Dormont - Affaires générales - finances - personnel municipal

www.orsay.fr

jean-francois.dormont@mairie-orsay.fr - RDV : AU 01 60 92 82 04 - LE LUNDI / 10H - 12H

Un rapport accablant de la Chambre régionale des comptes

La Chambre régionale des comptes (CRC) a produit un rapport sur la gestion de la commune par l'équipe qui nous a précédés. Le rapport décrit malheureusement une situation financière extrêmement mauvaise, pour la période 2000-2007.

L'intégralité de ce rapport de 27 pages est disponible sur le site internet de la mairie : www.mairie-orsay.fr

Nous vous présentons ci-dessous les grandes lignes issues du rapport.

LE SIEVYB : UN DISPOSITIF D'EXTERNALISATION IRRÉGULIER ET CÔUTEUX

Le rapport commence par une critique sévère du dispositif mis en œuvre pour faire financer 15 millions d'euros de travaux de voirie via le SIEVYB (Syndicat Intercommunal pour

l'Équipement des Vallées de l'Yvette et de la Bièvre). Le SIEVYB a été utilisé pour souscrire des emprunts hors budget communal. Les Orcéens remboursaient les annuités de ces emprunts à la colonne "syndicat de communes" de leur feuille d'imposition, ce qui évitait à la municipalité d'augmenter les taux communaux.

Bref, une augmentation déguisée des impôts et une minoration de l'endettement réel de la ville :

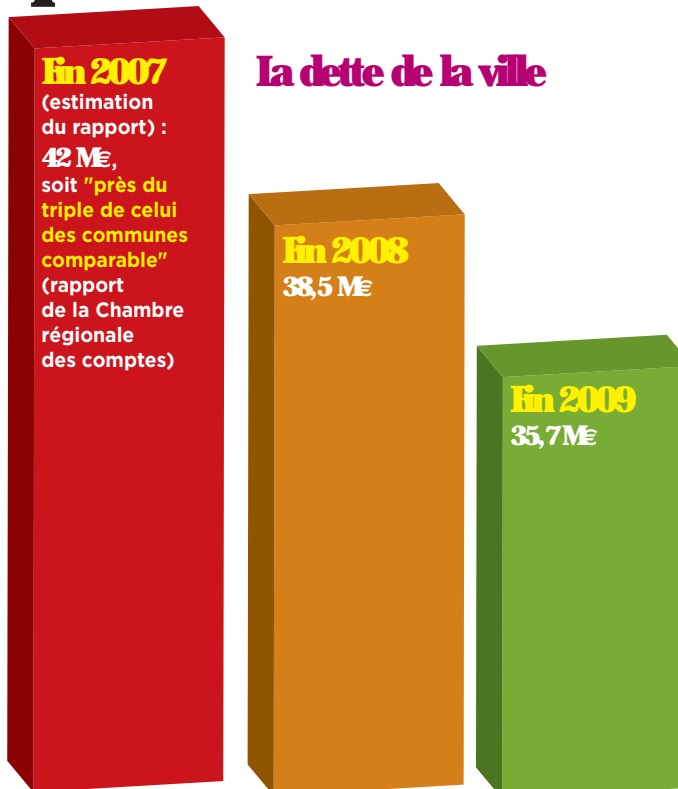
"Au total, ce dispositif conduisait à débudgétiser une partie des investissements com-

munaux et à minorer l'encours de la dette et les taux d'imposition communaux"

De plus la CRC montre que le montage utilisé était irrégulier pour plusieurs raisons juridiques et comptables. Ce qui avait pour conséquence d'empêcher la commune de percevoir de l'Etat une recette de 2,3 millions d'euros au titre du fonds de compensation pour la TVA. Quand la commune a été sommée en 2003 de régulariser la situation, elle n'a pas enclenché rapidement la procédure, ce qui a reporté en 2008, soit après les élections municipales, les conséquences de cette régularisation.

Repères

La dette de la ville



5,5 MILLIONS D'EUROS D'IMPÔT DÉGUISÉ

- 5,5 M€, est le montant total que les Orcéens ont payé, entre 1998 et 2007, de façon déguisée à la colonne "syndicat de communes" pour rembourser les annuités des emprunts SIEVYB. Depuis 1998, ces annuités ont été réintégrées en totalité dans le budget communal.



d'Ile-de-France

UNE GESTION COMMUNALE MAL MAÎTRISÉE ET UNE HAUSSE ÉLEVÉE DE LA FISCALITÉ

Le rapport souligne la mauvaise gestion du fonctionnement : les dépenses ont augmenté de façon excessive par rapport aux recettes. La gestion des investissements est aussi critiquée : niveau trop élevé, et absence de programmation pluriannuelle. Cette gestion a généré une augmentation considérable de l'endettement et donc des impôts communaux. Alors que "entre 2000 et 2007, la commune a disposé d'un potentiel fiscal favorable, supérieur de 43% à la moyenne des communes de la même strate démographique (...) les taux d'imposition des ménages ont augmenté de 37%, soit un rythme sensiblement plus élevé que la moyenne".

En d'autres termes, Orsay est une commune riche où les taux d'imposition sont devenus très élevés.

La situation financière est qualifiée de "fragile" et devant se "dégrader mécaniquement" en raison de la réintégration des opérations SIEVYB dans le budget communal.

UN ENDETTEMENT CONSIDÉRABLE

"Après consolidation de la dette du SIEVYB contractée pour son compte, estimée à 11,5 millions d'euros fin 2007, l'encours de la dette d'Orsay s'élève à plus de 42 millions d'euros à la fin de l'année 2007. L'endettement représente près de 2 600 € par habitant, soit 2,8 fois la moyenne des communes de la même strate démographique au niveau national. Cet encours a augmenté de 71% en huit exercices".

DES AVOCATS TROP COÛTEUX AVEC UN CONTRAT IRRÉGULIER

Le rapport s'achève par une analyse minutieuse et sévère des achats de prestation de conseil juridique auprès de la société d'avocats qui a été le principal conseil juridique de la ville de 1995 à 2008 :

- **montant très élevé des dépenses :** une moyenne de près de 200 000 € par an de 2000 à 2006, "soit entre 3 et 8 fois le niveau moyen des dépenses d'honoraires des

communes de taille comparable du département".

- **coût trop élevé du prix unitaire des prestations** (jusqu'à 538 € TTC de l'heure en 2008), eu égard à la difficulté des dossiers traités.

- **nombreuses irrégularités .**

"Entre 1995 et 2008, le contrat oral conclu entre la commune et son principal conseil juridique n'a jamais fait l'objet d'une remise en concurrence, ni n'a été formalisé pour tenir compte des évolutions des règles du code des marchés publics applicables à ce type d'achat". (...)

"Le contrat conclu en 1999 n'est plus conforme aux règles de l'achat public au moins depuis 2005" (...)"

L'écart entre la pratique de la commune et les règles prévues par les codes des marchés publics est allé croissant" alors que le cabinet d'avocats en question était chargé de conseiller la commune pour les procédures de marchés publics !

à noter

238 787 € D'AMENDE POUR LE PERCEPTEUR

- L'analyse minutieuse de la Chambre régionale des comptes sur les dépenses de la ville en frais d'avocats a eu un effet collatéral inattendu. L'ancien percepteur de la commune (parti en janvier 2009) a été condamné par la Chambre régionale des comptes à verser à la commune la somme de 238 787 € en raison de l'insuffisance des vérifications effectuées avant le paiement des mandats des frais d'avocats pour les années 2005 et 2006.
- Le Conseil Municipal a voté pour le remboursement à une large majorité excepté deux élues (M^{me} Denis et M^{me} Aubry) :
 - Contre cette remise : une large majorité.
 - 2 votes favorables à cette remise : M^{me} Denis / M^{me} Aubry.

DISSOLUTION DU SIEVYB

- Par arrêté en date du 10 décembre 2009, suite notamment à la mobilisation des élus d'Orsay, le préfet de l'Essonne a prononcé la dissolution du SIEVYB (Syndicat Intercommunal pour l'Équipement des Vallées de l'Yvette et de la Bièvre) à compter du 31 décembre 2009. La fin d'un scandale !

NOCTURNE DES COMMERÇANTS DU GUICHET



Noël avant l'heure ? C'était le 22 décembre dernier au Guichet.

NOEL MONDÉTOUR



Fête de Noël des assistantes maternelles de Mondétour dans la salle Piednoël, le 18 décembre dernier.

FINALE FRANÇAISE DE LA FIRST LEGO LEAGUE

• À DRANCY LE 16 JANVIER

Romarc (concepteur du robot), Julien, Victor, Antoine et Etienne arborent fièrement leur prix sous le regard satisfait de Julien Devriengt, animateur multimédia au service jeunesse.



L'équipe orcéenne d'atelier robotique du service jeunesse arrive 7^e sur 25 et obtient le 3^e prix du jury pour la cohésion d'équipe. Bravo !



VŒUX DU MAIRE

• 8 JANVIER

David Ros a eu l'occasion lors des vœux ouverts à l'ensemble de la population de faire le bilan des actions entreprises mais aussi de tracer des perspectives d'avenir pour notre commune. De nombreux partenaires étaient présents : le Président du Conseil Général, celui de la

Communauté d'Agglomération, mais aussi les maires de Bures-sur-Yvette, de Vauhallan, des Ulis, Igny, Villiers-le-Bâcle... Ce fut également l'occasion d'honorer des Orcéens pour leur investissement au sein de la commune à travers la remise de médailles de la ville.

Un moment de rassemblement de tous les Orcéens qui lance cette nouvelle année.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA CRÈCHE FAMILIALE • 13 JANVIER

Les tout-petits orcéens sont accueillis depuis la mi-janvier dans des locaux rénovés.



ARO

Fête de la galette de l'association des retraités d'Orsay, en présence de David Ros, Ariane Wachthausen, adjointe

au maire chargée des affaires sociales, des solidarités et de la santé et Eliane Sauteron, conseillère déléguée.



LA PÉTANQUE D'ORSAY À ALENÇON



L'association orcéenne a participé pour la 3^e fois au grand tournoi national de pétanque de l'Orne le premier week-end de décembre.

MINI-SÉJOUR MONTAGNE DANS LE CANTAL • DU 21 AU 23 DÉCEMBRE



Marche alpine, raquettes, luge, chiens de traîneaux, patinage... Une «première» pour certains jeunes Orcéens qui découvraient la montagne avec ce beau séjour au Lioran dans le Cantal.



ORSAY À L'HEURE PORTUGAISE



La mairie était décorée aux couleurs du Portugal les 9 et 10 janvier derniers pour accueillir José Morgado Ribeiro, maire de Vila Nova de Paiva, Paulo Manuel Teixera Marques, président de l'assemblée municipale et Carlos Goncalves, député à

l'Assemblée de la République portugaise. Au programme de la rencontre : la signature de la charte de jumelage et l'inauguration d'un kiosque consulaire accessible à l'accueil de la mairie, en présence du consul Luis de Almeida Ferraz. Une occasion de réaffirmer les liens entre les deux villes et d'évoquer les futurs projets.

Kiosque consulaire. Ce dispositif permet désormais de faciliter les démarches des ressortissants portugais qui habitent la commune.

Le week-end s'est poursuivi par un festival folklorique organisé en partenariat avec l'ACPUO avec le groupe folklorique Esperança ACP Ulis-Orsay, le Grupo Cantares da Cerdeira (venu de Vila Nova de Paiva pour l'occasion), la fanfare de

L'AFREUBO et la Philharmonique Portugaise de Paris.

ORSAY SOUS LES SAPINS DU 18 AU 23 DÉCEMBRE

Ateliers pour les enfants, carrousel de chevaux de bois et distribution de cabas... Tous nous garderons en mémoire - les enfants en particulier - le beau village de Noël proposé en décembre par l'association des commerçants d'Orsay avec le soutien de la mairie et de la Chambre de commerce et d'industrie. Le tout en présence d'un invité de choix : le Père Noël en personne !



Ouverture de la manifestation par un feu d'artifice au Parc Eastcambridge.



M. Allalmarde remporte le vélo électrique.





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Cérémonie des vœux : ensemble pour insuffler une dynamique à Orsay

C'est avec un grand plaisir que nous vous avons retrouvés nombreux lors de la cérémonie des vœux. Une cérémonie qui, comme l'an passé, était ouverte à l'ensemble de la population.

Elle est l'occasion de se rassembler pour lancer cette nouvelle année. Elle fut également un moment permettant de saluer l'investissement de nombreux orcéens au sein de notre commune.

Des hommes et des femmes qui, par leur abnégation, font vivre Orsay et que nous avons honorés à travers la remise de médailles de la ville. Au-delà de ceux qui ont reçu ces médailles, il est important de saluer, une nouvelle fois, la dynamique que les nombreuses associations orcéennes portent chaque jour sur Orsay.

Bien sûr, la situation financière de la commune n'est pas bonne, comme l'a souligné le rapport de la Chambre Régionale des Comptes ; mais nous n'allons pas revenir sur la gestion passée.

Il nous faut regarder de l'avant. Dans cette perspective, la présence lors des vœux de nombreux partenaires de la commune, du président du Conseil Général, du président de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, mais aussi de nombreux maires des villes avoisinantes de Vauhallan, de Bures-sur-Yvette, des Ulis, de Villiers-le-Bâcle... marque notre souhait d'avancer de manière cohérente sur l'ensemble de notre territoire.

Nous avons besoin de tous les soutiens pour plus d'efficacité et pour que notre ville aille de l'avant malgré des marges de manœuvre financières réduites.

Le partenariat avec le Conseil Général qui soutient trois projets Orcéens, à hauteur de 780 000 euros, l'illustre, comme l'illustrera celui à venir avec le Conseil Régional.

A vos côtés, nous continuerons notre action avec détermination.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Bienvenue à gauche-land !

Lors de ses vœux, le 8 janvier, le Maire, encouragé par la présence de ses amis du PS de Palaiseau, des Ulis et de l'Essonne, a fait un discours de chef de clan basé sur des attaques politiciennes, plutôt que d'agir en représentant de tous les Orcéens. Serait-il déjà en campagne ?

Le Maire péroré sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes et oublie de dire que des travaux considérables ont été effectivement réalisés dans chaque quartier, pour pallier la gestion désastreuse de ses amis socialistes avant 1995. Orsay est particulièrement bien pourvu en équipements publics. Il est donc normal que l'endettement, lié aux investissements, soit élevé : c'est une dette saine et le simple résultat du niveau de prestations demandé par les habitants. N'oublions pas aussi que toute subvention du Département et de la Région est un impôt de demain.

Pendant ce temps, la rue de Versailles, liaison vers le Plateau de Saclay n'était pas déneigée, certains de nos quartiers étaient également oubliés du ramassage des ordures ménagères. Est-ce là le niveau de service que les Orcéens sont en droit d'attendre alors que les impôts locaux augmentent ?

Le Plan Local d'Urbanisme aura probablement été voté le 27 janvier par le conseil municipal. Préparez-vous à découvrir la **nouvelle ville** que va devenir Orsay avec la mise en urbanisation de certains quartiers. Le cadre de vie que vous appréciez, ne sera-t-il bientôt plus qu'un souvenir ?

Pour plus d'information, consultez notre **site internet** :

www.pourorsay.fr

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux
le 18 janvier 2010

Un nouveau concept marketing : Démocratie participative opposée à démocratie représentative !

La majorité place la démocratie participative, lieu de partage du pouvoir et de débat, au cœur de son mandat pour mieux l'opposer à la représentative. Elle en fait un outil décisionnel pour légitimer ses positions dans un cadre de concertation virtuelle avec les Orcéen(e)s. Par contre, elle montre son sectarisme dans ses rapports avec l'opposition (49,8% des Orcéen(e)s) en s'opposant à toute participation sincère et constructive dans la gestion de la ville comme le refus de voir siéger, comme suppléant au SIAHVY, un représentant d'EnsemblePourOrsay.

Guy AUMETTRE, Hervé CHARLIN

ensemblepourorsay@gmail.com

carnet

DU 20 DÉCEMBRE 2009 AU 12 JANVIER 2010

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

DÉCEMBRE :

Souhayl Kharbouche le 20 décembre 2009 / Tânia Coelho—Fernades le 22 décembre 2009 / Laura Gomes le 23 décembre 2009 / Baltazar Cussot—Alfaiate le 28 décembre 2009 / Corentin Fromang le 28 décembre 2009 / Nathan Diavet le 30 décembre 2009 / Christ-Maria Nsonsa Sala le 30 décembre 2009 / Rana Razik le 30 décembre 2009 / Eva Dupont le 31 décembre 2009



Baltazar Cussot-Alfaiate

JANVIER :

Eya Bouzid le 2 janvier 2010 / Pauline Lampert le 12 janvier 2010

Félicitations aux jeunes mariés

DÉCEMBRE :

Pierre Simon et Micheline Guichard le 24 décembre 2009

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

DÉCEMBRE :

Odile Artero le 20 décembre 2009 / Louise Le Scodan le 22 décembre 2009 / Claudia Tchoukhine le 22 décembre 2009 / Michel Rouet le 28 décembre 2009 / Francis Renault le 31 décembre 2009 /

JANVIER :

Robert Strady le 2 janvier 2010 / Clovis Dumas le 3 janvier 2010

BRANCHEMENTS AU PLOMB

La Lyonnaise des eaux poursuit la réhabilitation des branchements en plomb des canalisations d'alimentation d'eau potable.

Pour 2010 voici la liste des rues qui devraient être concernées : allée du Coteau, avenue des Bois, chemin de Corbeville, impasse des Gâtines, passage du Buisson, impasse de Corbeville, passage du Rocher, rue Aristide Briand, rue Charles de Gaulle, rue de Châ-

teaufort, rue de la Colline, rue de la Corniche, rue de la Martinière, rue de la Pâcaterie, rue de la Troche, rue des Gâtines, rue du Fond du Guichet, rue Maillecourt, rue Marc Godard, rue Vaubien, sentier de chateaufort, rue François Leroux, chemin du Merisier noir, rue du Bois des Rames.

Au total, 271 branchements vont être remplacés.

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr OU SUR DEMANDE À sgconseil@mairie-orsay.fr 01 60 92 80 80

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 24 mars à 20 h 30

ENERGIES RENOUVELABLES LA RÉGION VOUS AIDE À FINANCER VOTRE PROJET

Le Conseil Régional d'Ile-de-France propose des subventions depuis 2006 pour aider les particuliers franciliens à faire l'acquisition d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables. Pour certaines installations, il est également possible de bénéficier du crédit d'impôts.

■ Renseignements au 01 53 85 76 52

Mardi, mercredi : 14 h - 17 h et mercredi, jeudi : 9 h - 12 h.
energie@iledefrance.fr

CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY

Depuis le 14 janvier 2010, le service des Urgences adultes du Centre Hospitalier d'Orsay a intégré ses nouveaux locaux. L'entrée se fait désormais en contournant le bâtiment central sur la droite, près du SAS des Pompiers.

FIN DE LA COLLECTE DES BOUCHONS

Pour des raisons écologiques, le SIOM ne collecte plus les bouchons depuis le 1^{er} janvier et verse une somme équivalente aux associations de handicapés pour qu'elles ne soient pas pénalisées. Ces bouchons sont aujourd'hui acheminés jusqu'en Belgique pour y être recyclés en palette plastique alors qu'en les laissant sur les bouteilles, ils seraient recyclés avec le reste des emballages plastiques sans transport supplémentaire.

ERRATUM : toutes nos excuses à Théo et à Paul, membres du conseil municipal junior ! En effet, nous avons malencontreusement inversé leurs photos dans l'article qui présente les nouveaux élus en page 9 du numéro du mois de janvier.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 9 : secteur 1 / mercredi 10 : secteur 2 / jeudi 11 : secteur 3
(détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Lundis 8 et 22 : secteur 1 / Mardis 9 et 23 : secteur 2
(détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Dimanche 7 février, Orsay, 17 avenue de Montjay - Mondétour
Dimanche 14 février, Les Ulis, Ccial de la Treille, avenue de Champagne
Dimanche 21 février, Saclay, 2 place de la Mairie
Dimanche 28 février, Gif-sur-Yvette, 1 place du marché neuf - Chevry II
La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés
Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15



Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• **PERMANENCE AVOCATS**
01 60 92 80 00

MAÎTRE ABRAMOWICZ
Mercredi 3 et 17 février : 18 h - 19 h 45

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 10 de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous 48 h avant

**PERMANENCE DE M. EVRARD
CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR
LE CANTON D'ORSAY-BURES**
Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• **PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES
DÉPUTÉ DE L'ESSONNE**
Vendredi 19 février : 17 h - 18 h 30
Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• **PERMANENCE DE DAVID ROS
CONSEILLER GÉNÉRAL**
vice-président du Conseil général.
Les 1^{ers} samedis du mois 10 h - 12 h
sur rendez-vous au 01 60 91 77 63

• **CHAMBRE DES NOTAIRES
DE L'ESSONNE**
Évry - 14 rue des douze Apôtres
Mardi 2 et 16 février / sur RDV 9 h - 12 h
Renseignements : 01 60 78 01 27

• **CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS
DE JUSTICE DE L'ESSONNE**
Permanence gratuite sur RDV
Jeudis 4, 11 et 18 février : 9 h 30 - 11 h 30
Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37
Jeudi 25 février à la maison de justice et
du droit de Villemoisson-sur-Orge :
9 h 30 - 11 h 30 / 01 69 46 81 50

DENEIGEMENT

ACTIONS ENTREPRISES ET PERSPECTIVES



3 h du matin : chargement du sel avant l'épandage sur la commune.

Plusieurs centimètres de neige, parfois accompagnés d'une fine mais non moins dangereuse couche de verglas... les conditions climatiques n'ont pas été clémentes durant les 1^{ers} jours d'hiver, qui ont vu le thermomètre afficher des températures exceptionnellement basses et des précipitations neigeuses abondantes. Si les enfants ont pu s'en donner à cœur joie, pour les automobilistes ces événements climatiques sont plutôt synonymes d'importantes difficultés : routes glissantes, circulation dense et ralentie...

Dans ce cadre, les agents municipaux ont redoublé leurs efforts : début janvier, durant 35 h au cours des 48 h qu'ont duré les épisodes neigeux, les équipes municipales se sont affairées jours et nuits pour saler, sabler, déneiger les routes à l'aide des deux camions déneigeurs/sableurs et bien souvent à pied, à l'aide de pelles, dans les rues étroites et/ou pentues.

25 tonnes de sel ont été répandues sur les routes en moins de 48 h.

REPÈRES

- Le sel n'est plus efficace à partir de - 5°.
- La couche neigeuse et le verglas ne fondent pas malgré le salage sur les voies peu empruntées.



Ce sont au total plus de 120 tonnes de sel et de déverglacant qui ont été utilisés pour déneiger les grands axes routiers et les équipements.

Les services municipaux se sont pleinement mobilisés pour rétablir des conditions de circulation les meilleures possibles en mettant tous les moyens techniques et humains disponibles au service de cet objectif.

Dans les années à venir, un dispositif spécifique sera mis en place afin de mobiliser encore davantage de personnes si une telle situation devait se reproduire. Pour ce faire, nous lancerons notamment un appel aux alentours du mois de novembre afin d'identifier des référents volontaires.

• Nous souhaitons un prompt rétablissement aux deux agents blessés dans le cadre de leur travail, dans des conditions difficiles.

Rencontre avec Frédéric Bertrand, responsable des espaces publics

**Comment est organisé le travail des services municipaux lors des épisodes neigeux ?**

L'ensemble des services municipaux est mobilisé pour le déneigement des voies publiques et des abords des équipements publics. Nous déneigeons prioritairement l'accès à l'hôpital (obligation préfectorale) et les axes principaux de la ville.

En prévision des événements neigeux, nous effectuons un pré-salage avec les saleuses ou à pied lorsque les rues sont trop étroites. Pour la chaussée, nous procédons à un salage et/ou sablage curatif. Les axes principaux restent prioritaires. Ensuite, nous déneigeons les rues en fonction d'un plan de déneigement qui tient compte du trafic, des pentes et de l'accessibilité. Tant qu'il y a de la neige, les agents municipaux restent mobilisés.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

De nombreuses routes sont étroites et **si le stationnement n'est pas parfait, la lame de la déneigeuse ne peut passer.** Voilà pourquoi

certaines rues sont déneigées un jour mais pas un autre.

Pour les pentes, s'il y a trop de neige (comme en janvier), les déneigeuses ne peuvent les emprunter.

Enfin, lorsque la nationale 118 est fermée à la circulation, le trafic se reporte dans les rues orcéennes. Les déneigeuses et autres équipes municipales se trouvent coincées dans les embouteillages ce qui ralentit leur travail.

La Dictée d'Orsay

Dictée des Trois Nations
en simultané avec

 Nivelles (Belgique) et  Genève (Suisse)

Samedi 6 février 2010
salle Jacques-Fati
rdu à 13h45

01 60 92 80 26
dictée2010@mairie-orsay.fr

Orsay



Le Cercle d'OR
Mairie d'Orsay - 91000 Orsay